



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

DOM-ROM : La Réunion

Question écrite n° 81181

Texte de la question

M. Patrick Lebreton interroge Mme la ministre de la santé et des sports sur l'éventualité de la création d'un centre hospitalier universitaire (CHU) à La Réunion. À l'occasion d'un point presse organisé en marge du salon « hôpital expo-intermédiaca », la directrice de l'agence de santé océan Indien a indiqué, vendredi 21 mai 2010, qu'elle n'envisageait pas la création d'un CHU à La Réunion. Un tel projet présente cependant un intérêt particulier pour un territoire comme celui de La Réunion. En effet, la liaison entre un centre hospitalier et une unité de formation et de recherche peut sembler essentielle dans la mesure où La Réunion, par son positionnement géographique particulier, connaît des problématiques de santé publique spécifiques par rapport à l'hexagone. C'est ainsi que, notamment, la prévalence du diabète, de maladies infectieuses spécifiques à La Réunion, nécessiterait réellement un tel pôle de recherche et de formation afin d'améliorer sensiblement le traitement de ses maladies au bénéfice de la santé de tous les Réunionnais. Il souhaite donc qu'elle lui indique qu'elles sont ses intentions quant à la création d'un CHU à La Réunion.

Données clés

Auteur : [M. Patrick Lebreton](#)

Circonscription : Réunion (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81181

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 juin 2010, page 6548

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)